

CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Bruxelles, le

1 4 FEV. 2011

SGS11/ 1988

Monsieur Jerzy BUZEK
Président du Parlement européen
aux bons soins de Madame Francesca RATTI
Secrétaire général adjoint
Plateau du Kirchberg
L – 2929 LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Le 16 décembre 2010, la Commission européenne a transmis au Conseil une proposition de décision du Conseil autorisant une coopération renforcée dans le domaine de la création d'une protection unitaire par brevet [réf. 2010/0384 (NLE) - COM(2010) 790 final].

Le Conseil a décidé le 14 février 2011 de demander l'approbation du Parlement européen sur le projet de décision tel que mis au point par les juristes linguistes et repris au document 5538/11 PI 3 et m'a chargé de vous transmettre cette demande.

Le Conseil attacherait du prix à ce que le Parlement européen veuille bien donner son approbation dans les plus brefs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire général

Directeur général adjoint Questions politiques générales et

Relations interinstitutionnelles

Annexe: doc. 5538/11